



Vieux Reng

Au fil de l'eau

CENTRE

LAMERIES



BEL ÉTÉ !

#03

BULLETIN D'INFORMATIONS JUILLET
MUNICIPALES 2021

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Nous voilà arrivés à cette période de l'année que l'on nomme « les grandes vacances ». Attendues, elles permettent de reprendre des forces, de voyager, de se rencontrer, de s'amuser et pour certains d'entre nous travailler et récolter.

La baisse de l'activité de la Covid va permettre un peu de liberté. Nos fêtes locales vont reprendre, ainsi que la vie associative en général.

Bon nombre de projets ont été ralenti. Le télé travail a permis de continuer à monter certains dossiers mais en rajoutant des délais.

Après le démontage des chicanes, une première tranche de sécurisation est en projet. Les abords de l'école vont être aménagés afin de ralentir la vitesse des véhicules, la réfection de la voie de Boussois est de nouveau décalée dans le temps suite à une nouvelle étude des risques de pollution du captage d'eau. Pour les travaux de rénovation de l'Eglise, notre dossier sera étudié courant Juillet par les services du département.



Lors du conseil communautaire du 18 juin, une modification importante a été annoncée par la conseillère déléguée aux fonds de concours, ce qui va permettre aux communes de présenter de nouveaux dossiers. Les équipements sur trottoirs le long des départementales pourront être aidés par l'Agglomération ainsi que l'achat d'équipements de tonte et autres suivant tarif.

En associant les aides du département et celles de l'agglomération, nos projets vont voir le jour plus vite. Merci à Mr Saint-Huile et aux élus de la CAMVS pour cette prise de décision.

Année après année, l'effectif augmente dans notre école communale, besoin de place, de lits, de tables et de chaises. Les grandes vacances ne seront pas trop longues pour permettre à notre personnel de tout préparer pour septembre.

Bonnes vacances à toutes et à tous.
Votre maire JPierre Manfroy

CONTACT MAIRIE DE VIEUX-RENG

1 Place de la Mairie

Tél : **03 27 67 91 28**

Horaires Secrétariat :

Lundi – Vendredi : 10h-12h / 16h-17h

Mercredi : 9h/12h

Courriel : mairiedevieuxreng@cegetel.net

Site Internet : www.vieux-reng.fr

SOMMAIRE AU FIL DE L'EAU N° 3

LE MOT DU MAIRE	2
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX	3
LES ASSOCIATIONS	6
VIVRE ENSEMBLE	10
INFOS	16
A NOTER	18

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendu détaillés du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.vieux-reng.fr et en affichage en Mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2021

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Présentation par Monsieur le Maire du compte de Gestion 2020 et le compte Administratif 2020. Il expose le résultat de l'année 2020 pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Excédent de fonctionnement de 46 048,05 € et déficit d'investissement de 69 932,58 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte de Gestion 2020 et le compte Administratif 2020.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Présentation du budget primitif 2021 à l'ensemble du Conseil municipal. Le résultat 2020 est repris par anticipation soit un excédent de fonctionnement de 128 045,53 € et un déficit d'investissement de 296 611,50 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver et d'affecter les résultats qui seront inscrits au Budget Primitif 2021 : Fonctionnement : 464 147,53 € - Investissement : 546 061,50 €

Le taux d'imposition pour la taxe foncière communale (bâti) reste à 9,85 % mais fusionne avec la taxe départementale pour un total de 29,14 % et 41,22 € pour la taxe foncière (non bâti).

Les subventions aux associations sont reconduites.

ATTRIBUTION DE LA PARCELLE ZK1

Deux candidats ont adressé un courrier demandant l'exploitation de la parcelle ZK1.

Après vote à bulletin secret, la parcelle est attribuée à l'EARL de la briquetterie (1 vote blanc, 1 vote pour Mme DUPONT, 8 votes pour l'EARL de la briquetterie)

EAU DES FERMIERS

Délibération concernant la facturation de l'usage de la pompe à eau mise à disposition par la commune. Les frais de pompage sont maintenus à 0,40 € par m³ pompé.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

FIXATION DES AIDES ACCORDEES AUX BENEFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité une augmentation des taux accordés aux bénéficiaires selon les trois catégories existantes soit 1ère catégorie = 400 €/an, 2ème catégorie = 280 €/an et 3ème catégorie = 250 €/an.

Pas d'augmentation des bases.

RECONDUCTION DES CONTRATS SAISONNERS

Reconduction de la possibilité de recourir à deux contrats saisonniers du 1er mai au 31 octobre 2021 suite à un surcroît de travail en espace vert.

ECLAIRAGE PUBLIC

Décision de recourir au fond de concours pour la création d'éclairage public rue de la Jonquière et rue de Maubeuge pour un montant de 2 x 406,35 Euros.

TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE

Décision de réaliser les travaux de réfection de voirie chemin de Marpent avec une participation financière de la commune à hauteur de 50%.

CONVENTIONNEMENT DES LOGEMENTS COMMUNAUX

M. le Maire informe le Conseil municipal de l'obligation de conventionner les logements à louer ferme du centre suite à la subvention accordée par le Département lors de la rénovation.

Le loyer sera fixé comme suit : surface utile x taux plafond de la convention financement PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

CONVENTIONNEMENT AVEC L'ADUS

Décision de ne pas conventionner avec l'ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois) ni avec le SIRPP Sambre Avesnois (Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public).

TRAVAUX EGLISE SAINT CYRIAQUE

Décision de déposer des demandes de subventions à l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs et auprès du fond de concours de l'AMVS afin de procéder aux travaux de l'église Saint Cyriaque dont le montant s'élève à 14 327,20 Euros.

MISE EN SECURITE DES ABORDS DES ECOLES

Décision de conventionner avec un bureau d'études pour le chantier de mise en sécurité des abords des écoles.

DIVERS

M. le Maire présente le diplôme d'honneur décerné à notre commune mention BIEN dans la catégorie des communes de 500 à 1100 habitants pour la remise des prix Villes et Villages Fleuris 2020.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

RE-ADHESION AU SERVICE COMMUN D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le Conseil municipal décide d'adhérer au service commun chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

ACCORD POUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE «USAGE NUMERIQUE / NTIC»

La compétence «Usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif» est transférée à la CAMVS.

ACCORD POUR LE CIMETIERE NATURE

L'adhésion à la labellisation «cimetière nature» implique le changement de pratiques liées à l'usage des produits phytosanitaires tout en favorisant la biodiversité.

AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DU NORD

Jean-Pierre MANFROY est désigné représentant de la commune et Ghislain LAURENT suppléant.

SUBVENTION FONDS LOCAL D'ANIMATION

Le Conseil municipal donne son accord pour l'attribution d'une subvention par l'AMVS pour un montant de 300 euros à l'association les 7 clochers.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le Conseil donne son accord pour le passage à 3 bacs de collecte.

PROPOSITION DE FAIRE CLASSE EN SALLE DE MOTRICITE

Etude de la demande de la direction de l'école de faire classe à l'étage faite au dernier Conseil d'Ecole du 11 juin : La législation impose à la commune la saisine d'une Commission de Sécurité indépendante pour modification d'usage. La modification du classement ERP en 4ème catégorie nécessitera sans doute divers aménagements de sécurité. Mais surtout, le délai d'instruction de la commission est au minimum de 2 mois, ne permettant pas une mise en place pour la rentrée. Le conseil propose donc d'autres réflexions comme la transformation de la salle de motricité en salle de classe avec ajout d'un radiateur pour obtenir le confort nécessaire. Le dortoir pourrait se transformer (grâce au remplacement des lits anciens par des couchettes neuves empilables) en salle polyvalente à l'usage de salle motricité / dortoir.

ACHAT D'UNE BALAYEUSE

CREATION D'UN POSTE EMPLOYE EN VOIRIE

VALIDATION DU NOUVEAU REGLEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

REPAS DES AINES

Le repas des ainés est fixé à la date du 5 septembre 2021.

INDEMNITE ADJOINT DEMISSIONNAIRE

L'indemnité des adjoints est revalorisée à la hauteur d'un tiers de l'indemnité de l'adjoint démissionnaire.

VALIDATION DES BONS ALIMENTAIRES CCAS

PASSAGES DES JURYS CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le passage du jury départemental des maisons fleuries aura lieu le 29 juillet 2021.

Le passage du jury communal est fixé au 17 juillet 2021 à 10h00.

FUTURS COLLEGIENS DE VIEUX-RENG

Des calculatrices seront offerts par la municipalité aux élèves de CM2 se préparant à aller au collège.

ASSOCIATIONS



« AMIFORT »

C'est avec deux mois de retard que nous avons ouvert au public.

Ce temps a été utilisé à peaufiner quelques détails à l'intérieur du fort: remise en état complet de la perceuse à colonne, fabrication conforme à l'original d'un éjecteur de douilles qui a été installé au FM 24/29 de la défense du fossé au Bloc 2;

D'autre part, chose qui à ma connaissance n'a jamais été fait dans la Ligne Maginot du Nord, nous avons installé à la sortie du Bloc 1, un petit mémorial en hommage à André Maginot, concepteur de la ligne.

Nous ouvrons au public les 3ème dimanche jusque octobre.

Le 18 et 19 septembre seront les journées du Patrimoine avec camp militaire



Bonnes vacances à tous.
Alain LOIRE, Président d'Amifort

« CLUB DE VOLLEY BALL »

Marcel HENRY vient de nous quitter. C'était un des pionniers du volley ball à Vieux Reng. Il faisait partie de la première équipe de Vieux Reng et jusqu'au bout il a apporté son soutien au club.

Comme tous les sports amateurs le volley ball a été mis « entre parenthèses » dès la fin du mois d'octobre. Donc plus de compétitions ni d'entraînement pendant de trop longs mois.

Nous venons tout juste de rouvrir les entraînements des jeunes. Ils et elles étaient impatients de toucher à nouveau le ballon de volley. Cependant toujours une grosse ombre : seulement 3 jeunes de Vieux Reng sur 9 le reste venant juste de l'autre côté de la frontière.

Nous devrions remettre en route les entraînements des adultes dès que cela sera de nouveau autorisé. Mais les compétitions ne reprendront qu'en septembre.

Nous espérons alors pouvoir compter sur des jeunes et moins jeunes de Vieux Reng.
Gageons que la saison à venir nous permette de reprendre normalement toutes les compétitions.
Mais aussi toutes nos autres activités avec en premier lieu notre concours de belote le Samedi 09 Octobre.
Nos finances sont actuellement au plus bas.

En ce mois de juin tout le monde pense vacances , oublier toutes les contraintes et épreuves passées.
Aussi je vous souhaite à Toutes et Tous de Bonnes Vacances bien méritées.

ASSOCIATIONS



« TEMPS LIBRE »

Pour le moment, seules les activités marche et vélo sont organisées.

Rendez-vous 49 rue de Binche, du lundi au vendredi à 09h15 pour la marche, le mardi à 09h15 pour le vélo.

Nous pourrons peut-être reprendre l'activité jeux de société en septembre.

L'Assemblée Générale devrait se tenir en Février 2022.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

Le Comité

“FORME ET DÉTENTE”

Les séances de gymnastique volontaire ont repris le mercredi 9 juin 2021.

Les cours se déroulent le mercredi de 16h30 à 17h30 à la salle des fêtes de Vieux-Reng, exceptionnellement jusqu'au fin juillet 2021.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Comité

« COMITÉ DES FÊTES »

Voici la venue de l'été avec celui-ci viens le temps des ducasses. Une année bien compliquée que nous allons essayer d'égayer du mieux que nous pouvons malgré les conditions sanitaires actuelles et tout en respectant les gestes barrières bien évidemment.

POUR COMMENCER LA DUCASSE DE LAMERIES

SAMEDI 10 JUIN | 17

Attractions foraines dés 16h
20h Soirée Animée par Animation Soleil jusqu'à 2h

DIMANCHE 11 JUILLET

Toute la journée Brocante dès 7h dans les rues du Hameau sans réservation
11h30 Inauguration transfrontalière et vin d'honneur

LUNDI 12 JUILLET

Distributions de tickets gratuits aux enfants du village âgés de moins de 14 ans sur place à partir de 16h30

Attractions foraines, restauration et moules frites les deux jours

ASSOCIATIONS



CE SERA ENSUITE LA DUCASSE DU CENTRE

SAMEDI 31 JUILLET

Attractions foraines dès 16h
20h soirée Animée par CORENTIN jusqu'à 2h

DIMANCHE 1 AÔUT

Brocante toute la journée sans réservation dans les rues du village
Marché Artisanal dès 8h dans la salle des fêtes

LUNDI 2 AÔUT

**Distribution de tickets gratuits aux enfants du village âgés de moins de 14 ans
sur place à partir de 16h30**

Attractions foraines, restauration et moules frites pendant les deux jours

Cette année notre programme est restreint au vu du contexte mais nous ferons mieux l'an prochain.
Merci à tous et nous vous attendons nombreux

« LES AMIS DE L'ECOLE »

Cette année fût très compliquée pour notre association, en effet nous n'avons pu effectuer aucune activité.

Nous avons quand même offert aux enfants de l'école des chocolats pour Pâques et Noël.

Nous espérons reprendre en Septembre et ainsi œuvrer comme à notre habitude pour l'école en souhaitant que le contexte sanitaire soit meilleur pour reprendre nos activités.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes vacances.

Le Comité

ASSOCIATIONS



« LES 7 CLOCHERS »



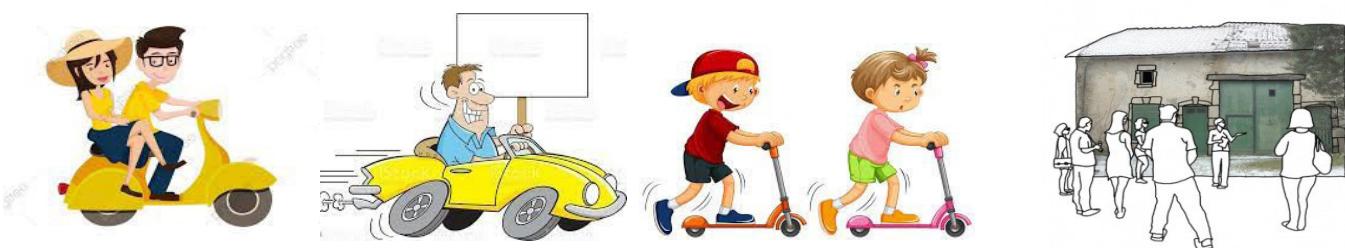
Après un début d'année mouvementé, la situation sanitaire s'améliore.

Notre Association est prête à redémarrer avec le dynamisme et la volonté de se réunir à nouveau afin de pouvoir se rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

Trois de nos actions ont été annulées :

- La Marche de la Chandeleur à Gognies-Chaussée
 - Le Goûter de Pâques des enfants des 7 communes à Bettignies
 - Le Marché de Printemps à Bersillies.

Nous avons décidé de reporter « Les 7 Clochers en jeu de piste » du 6 Juin 2021 au 26 Septembre 2021 à Elesmes.
A la découverte du Patrimoine de nos 7 villages par tout moyen de locomotion...



Concernant la Balade Touristique d'Anciennes voitures du 4 Juillet 2021, par manque de temps pour la préparation, elle sera remplacée par une Concentration d'Anciens véhicules roulants le 3 Juillet 2021 de 14H à 19H au Plateau Sportif de Mairieux. Parking gratuit et entrée libre.

La suite de notre programme (Le Monde Agricole s'expose) le 29 Août 2021 à Vieux-Reng et (La Course des Clochers) le 28 Novembre 2021 à Villers-sire-Nicole est maintenue.

Venez nombreux en famille ou entre amis.

VIVRE ENSEMBLE

ECOLE

L'année scolaire est bientôt terminée ... Une année passe si vite ...

Malgré un contexte particulier l'année s'est bien déroulée. Les projets ont été moins nombreux qu'à l'accoutumée, cependant les journées sont tout de même passées très vite.

Une chasse aux œufs a été organisée au retour de ces vacances quelque peu chamboulées.

Les enfants auront un livre pour les récompenser de cette année passée.

Mr Dumesnil de « L'atelier Nature et bois », viendra fabriquer avec les élèves des objets en bois tourné, fabrication que les élèves pourront reprendre à la maison.

L'association « Les amis de l'école »

Les élèves ont pu bénéficier de chocolats offerts par les amis de l'école.

L'association espace et bien être

Cette association finance des dictionnaires aux élèves de CM2 avant d'aller au collège.

La municipalité

La municipalité renouvelle le cadeau offert aux CM2 quittant l'école : une calculatrice collège.

Nous tenons vraiment à vous remercier pour votre accompagnement tout au long de l'année.

A l'année prochaine !



COMMISSION SOCIALE

Plafonds des revenus et montants de l'aide alimentaire accordée

Le conseil municipal a décidé lors de la réunion du 3 avril 2021 de revaloriser le montant des aides accordées aux bénéficiaires de l'aide sociale de 10 euros par an.

1ère Catégorie	Bases 2021	Montant de l'aide accordée	2ème Catégorie	Bases 2021	Montant de l'aide accordée
1 personne	1 159 €	Alimentation 400 €/an	1 personne	1 198 €	Alimentation 280€/an
2 personnes	1 338 €		2 personnes	1 374 €	
3 personnes	1 524 €	Février 2x25€	3 personnes	1 551 €	Février 2x15€
4 personnes	1 697 €	Avril 2x25€ + pâques 2x25€	4 personnes	1 728 €	Avril 2x15€ + pâques 2x25€
5 personnes	1 859 €	Juin 2x25€	5 personnes	1 914 €	Juin 2x15€
51,83€/pers suppl.		Août 2x25€			Août 2x15€
		Octobre 2x25€			Octobre 2x15€
		Décembre 2x25€ + Noël 2x25€			Décembre 2x15€ + Noël 2x25€

3ème Catégorie	Bases 2021	Montant de l'aide accordée
1 personne	1 245 €	Alimentation 250€/an
2 personnes	1 430 €	
3 personnes	1 606 €	Février 2x15€
4 personnes	1 782 €	Avril 2x15€ + pâques 2x15€
5 personnes	1 960 €	Juin 2x15€
36,58€/pers suppl.		Août 2x15€
		Octobre 2x15€
		Décembre 2x15€ + Noël 2x20€

VIVRE ENSEMBLE

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Le 30 janvier 2021, la municipalité a eu le plaisir de remettre les récompenses du concours des maisons fleuries. Les 14 participants ont reçu un chèque cadeau Gamm Vert et un rosier.

Voici le palmarès des 3 premiers :

Catégorie maison avec jardin/jardinet :

1er Mr et Mme Brasselet Philippe

2nd Mr et Mme Lienard Christian

3ème Mr et Mme Garez Raymond



Catégorie fenêtres, murs et balcons

1er Mr et Mme Pools Michel

2nd Mr Przeszlo

3ème Mr et Mme Vereeke Mathieu



COLIS DES AINES

Le vendredi 2 avril 2021, le conseil municipal aidé des membres du bureau d'aide sociale et des associations ont distribué le traditionnel colis de Pâques à nos ainés et bénéficiaires des aides sociales.



159 colis ont été confectionnés et livrés.

FÊTE DES MERES

A l'occasion de la fête des mères les membres de la commission famille ont eu le plaisir de rendre visites aux mamans ayant eu une naissance depuis juin 2020.



Cette année, les membres de la commission ont souhaité offrir un cadeau réalisé par un artisan local, ainsi 10 puzzles en bois, personnalisés ont été offerts.

VIVRE ENSEMBLE

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le fleurissement du village a été réalisé ce printemps en partenariat avec l'Institut Médico-Educatif de Jeumont. Merci à l'ensemble des jeunes qui se sont appliqués à bien faire !



LOGEMENTS

Les 5 logements du lotissement sont à ce jour attribués (le 1er depuis le 12 mai). Bienvenue aux nouveaux locataires.

REALISATION TRAVAUX

- Réfection de la toiture de la Mairie et école primaire.
- Remise en peinture des passages piétons et sécurisation par barrières de l'école maternelle (provisoire en attendant projet en cours).
- Installation de l'antenne Orange sur le mini stade.
- Réparation du plafond de la sacristie, suite à chute d'un placo.
- Mise en sécurité, expertise et devis pour réfection toiture de l'église.
- Recrutement d'agent saisonnier.



TRAVAUX EN PROJET OU EN ATTENTE

- Chemin de Boussois : en attente d'autorisation de travaux, bloqué par ARS.
- Achat d'une balayeuse tractée en étude.
- Changement du portail de l'école primaire

VIVRE ENSEMBLE

RALLYE CHARLEMAGNE

Une fois n'est pas coutume, un événement de plus sur le site de l'Aérodrome de la Salmagne; Le 1er Octobre une spéciale se déroulera sur notre territoire avec retour vers Marpent par la rue du Wachu. Les informations relatives à cette manche seront communiquées par l'organisation en charge du rallye. Parmi les pilotes Mr Sébastien Loeb, du sport en perspective (si le temps le permet !!).

TRANSPORTS EN COMMUN - LIGNE 26

Nous vous proposons de retrouver les horaires de la ligne de bus pendant les vacances d'été (du lundi au samedi)

Vers Jeumont

MAUBEUGE	Gare Routière	07:00	12:10	16:45	18:05	
	Le Mail	07:04	12:14	16:49	18:09	
	La Croix	07:06	12:16	16:51	18:11	
	Lycée P. Forest	07:08	12:18	16:53	18:13	
	Collège Budé		-	12:20	16:55	18:15
	Mermoz	07:13	12:23	16:58	18:18	
	Faubourg de Mons		07:14	12:24	16:59	18:19
	Requile	07:15	12:25	17:00	18:20	
	Grand Bois		07:16	12:26	17:01	18:21
MAIRIEUX	Grisoelle	07:17	12:27	17:02	18:22	
	Floricamp		07:20	12:30	17:05	18:25
BERSILLIES	Église		07:22	12:32	17:07	18:27
VILLERS	Chapelle	07:26	12:36	17:11	18:31	
		07:30	12:40	17:15	18:35	
VIEUX-RENG	Les Roblins		07:32	12:41	17:17	18:36
	La Jonquière		07:33	12:42	17:18	18:37
	Goffeaux		07:34	12:44	17:19	18:39
	Place de l'Église		07:35	12:46	17:21	18:41
	Place de Lameries		07:37	12:48	17:23	18:43
	Stade		07:38	12:50	17:25	18:45
	Pont à Noix		07:39	12:51	17:26	18:46
JEUMONT	Collège C. de Gaulle		07:44	12:54	17:31	18:49
	Place de la République		07:48	12:58	17:36	18:53
	LEP Louis Armand		07:51	-	-	-

Vers Maubeuge						*
JEUMONT	Place de la République		06:55	-	08:10	17:35
	LEP Louis Armand		-	-	-	17:38
MARPENT	Faidherbe		06:59	-	08:14	-
VIEUX-RENG	Pont à Noix		07:02	-	08:17	17:47
	Stade		07:03	-	08:18	17:48
	Place de Lameries		07:04	-	08:19	17:49
	Place de l'Eglise		07:07	-	08:22	17:52
	Goffeaux		07:08	-	08:23	17:53
	La Jonquillère		07:10	-	08:25	17:55
VILLERS SIRE NICOLE	Les Roblins		07:12	07:12	08:27	17:57
	Chapelle		07:14	07:14	08:29	17:59
	Place		07:17	07:17	08:32	18:02
	Eglise		07:20	07:20	08:35	18:05
	Floricamp		07:22	07:22	08:37	18:07
	Grisoelle		07:24	07:24	08:39	18:09
BERSILLIES	Grand bois		07:25	07:25	08:40	18:10
MAIRIEUX	Réquile		07:26	07:26	08:41	18:11
	Faubourg de Mons		07:28	07:28	08:43	18:13
	Mermoz		07:29	07:29	08:44	18:15
	Collège Budé		07:33	07:33	08:48	-
	Lycée P. Forest		07:35	07:35	08:43	18:20
	La Croix		07:37	07:37	08:52	18:22
	Le Mail		07:39	07:39	08:54	18:24
	Gare Routière		07:43	07:43	08:58	18:27
	Lycée Lurçat		07:47	07:47	-	-

* Circule du lundi au vendredi
période scolaire uniquement

VIVRE ENSEMBLE

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Depuis la mise en place de la collecte des ordures ménagères avec le tri sélectif, un gros volume de produits non triés partent vers l'incinération. Afin de permettre de mieux trier et de libérer du volume dans nos bacs, il est proposé deux possibilités :

- Dépose de cuboverre, apport volontaire du verre, d'où suppression de la cloison dans le bac jaune et donc plus de volume de produits recyclables
- Une 3ème poubelle à roulettes (23 litres) uniquement pour le verre, toujours collectée par le même camion en même temps que les ordures ménagères et les recyclables, toujours plus de volume dans la poubelle jaune.

Nous avons retenu la 2ème solution, reste à connaître le choix des autres communes.
Le tout est de mieux trier et de valoriser les produits.

PORTE OUVERTE DES ATELIERS D'ARTISTE

Les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes se dérouleront les 1, 2 et 3 octobre.
Une exposition devrait avoir lieu dans la salle des mariages de la Mairie de Vieux-Reng.
Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site <https://poaa.lenord.fr/fr>.

STOP 2

Nous souhaitons la bienvenue au repreneur du Café le STOP 2. Il vous accueillera avec le sourire, des boissons de qualité, vous restaurera sur réservation et distribuera des produits de la Française des Jeux.

QUELQUES RAPPELS DU VIVRE ENSEMBLE ET DU BON VOISINAGE

RESPONSABILITE DES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

Plusieurs incidents récents nous obligent à rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse.
Attention également de bien verrouiller vos portails afin d'éviter que votre animal s'échappe.
«Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.»
Le fait d'apposer un panneau «Attention au chien» sur votre portail ne vous exonère pas de votre responsabilité.

La morsure d'un chien constitue le délit de blessures involontaires.

Par la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008, tout chien mordeur est considéré comme «dangereux».

Le propriétaire de l'animal encourt :

2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende en cas d'ITT de moins de 3 mois.

3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende en cas d'ITT supérieure à 3 mois.

Si votre chien mord une personne, vous aurez plusieurs obligations en tant que propriétaire :

- Déclarer l'accident à la mairie.
- Placer votre chien sous surveillance pendant 15 jours et le présenter pendant ce délai 3 fois à un vétérinaire.

VIVRE ENSEMBLE

BENNE A DECHETS VERTS

Une benne à déchets verts est mise à disposition de l'ensemble des habitants de Vieux-Reng.
Il a été constaté que d'autres déchets ou objets y sont jetés.
Merci de bien respecter l'usage. Nous risquerions de nous voir retirer la benne et de devoir chacun se rendre à la déchetterie.

TRAVAUX DE TONTE ET ELAGAGE

A ce jour, la commune n'a jamais pris d'arrêté afin de réglementer les travaux de jardinage .
Nous rappelons que chacun doit s'efforcer de respecter le voisinage.
Les nuisances sonores sont sanctionnables la nuit mais aussi le jour !
Si la nuit on parle de tapage nocturne, le jour, on parle de tapage diurne. Cette distinction ne vaut que pour les bruits d'origine professionnelle.

Les conséquences des nuisances sonores sont donc identiques de JOUR comme de NUIT (musique trop bruyante, tonte en dehors de créneau «raisonnable», aboiement de chien ...)

Pour la tranquillité de chacun, merci de penser à nos voisins.

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé »
(article R. 1336-5 du Code de la santé publique).

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

DHOUAILLY Aurélien et DESNOYELLE Annabelle ont officialisé et organisé leur vie commune.

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue et félicitons les heureux parents de :

BASTIEN Lya 64 rue Aimable Liénard
BUSIN Jocelyn 112 rue Aimable Liénard
ESSLIMANI Othmane 34 bis Place de la Mairie
URBAIN Aloïs 4 Place de la Mairie

ILS NOUS ONT QUITTES ...

Toutes nos condoléances aux familles de :

Daniel MEERT 101 rue de Grand Reng
Marcel HENRY 17 rue de Binche
Aïcha MEDJENI 75 rue du Mazy

INFOS



Camion bleu France Services,
proche de vous pour vous aider
dans toutes vos démarches.



MOIS

1 ^{er} Lundi	Trélon*
1 ^{er} Mardi	Etroeungt
1 ^{er} Mercredi	Sains-du-Nord*
1 ^{er} Jeudi	Dourlers
1 ^{er} Vendredi	Wignehies

3^e Lundi	Wargnies-le-Grand
3^e Mardi	Gommegnies
3^e Mercredi	Poix-du-Nord
3^e Jeudi	La Longueville
3^e Vendredi	Bavay*

- 2^e Lundi
- 2^e Mardi
- 2^e Mercredi
- 2^e Jeudi
- 2^e Vendredi



MOIS

1 ^{er} Lundi	Trélon*
1 ^{er} Mardi	Etroeungt
1 ^{er} Mercredi	Sains-du-Nord*
1 ^{er} Jeudi	Dourlers
1 ^{er} Vendredi	Wignehies

3^e Lundi	Wargnies-le-Grand
3^e Mardi	Gommegnies
3^e Mercredi	Poix-du-Nord
3^e Jeudi	La Longueville
3^e Vendredi	Bavay*

*Jours de marché

Consultez les dates exactes des permanences du Camion bleu sur info.lenord.fr



INFOS

LA JDC (JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ)

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui



militaire, et de découverte des aux jeunes, la Défense.

A l'issue de cette journée, une attestation vous est remise. Ce document est obligatoire pour valider l'inscription à un examen, comme le baccalauréat, ou à un concours. Il est aussi requis pour le permis de conduire ou pour toute autre formation effectuée avant 25 ans.

Dès 16 ans, chaque jeune doit se présenter en Mairie muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents afin de se faire recenser.

INFOS TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe dûe dans chaque commune en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine ...)

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking ...)

Son montant est composé d'une part communale et départementale.

Vous pouvez obtenir l'ensemble des renseignements et calculer votre impôt en vous connectant sur

www.taxe-amenagement.fr

APPEL À PROJET POUR UN HABITAT RURAL ADAPTE ET DE QUALITE

Le département du Nord renouvelle son soutien aux propriétaires particuliers en les accompagnant dans leur projet de transformation d'anciens bâtiments inoccupés en logements.

Cet appel à projets s'adresse aux particuliers, propriétaires de bâtiments professionnels inutilisés ou de logements inoccupés ou vacants, souhaitant transformer d'anciens bâtiments en logements.

Dépôt des candidatures avant le 7 décembre 2021.

Pour connaître les modalités et retirer le dossier de candidature, consultez le site :

https://lenord.fr/jcms/prd1_256246/appel-a-projets-pour-un-habitat-rural-adapte-et-de-qualitece-logement

An advertisement for the call for projects for rural habitat adaptation and quality. It features a photograph of a rural town with houses and a church. Text on the left says "Pour soutenir l'habitat rural, LE DÉPARTEMENT EST LÀ !". Text on the right says "Vous habitez en secteur rural et avez le projet de réhabiliter d'anciens bâtiments en logements ? Le Nord peut vous aider financièrement. Rendez-vous sur lenord.fr/ap-habitatrural". Logos for "Nord" and "SOLIHA" are at the bottom.

PHOTO : PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP



Avec la Complémentaire santé solidaire, ne payez pas vos frais médicaux si vos ressources sont modestes.

La Complémentaire santé solidaire est une aide pour payer vos dépenses de santé.

Avec la Complémentaire santé solidaire, vous ne payez pas :

- chez le médecin,
- à l'hôpital,
- en pharmacie,
- et vous ne payez pas la plupart des lunettes et des prothèses dentaires et auditives.

Le coût de la Complémentaire santé solidaire dépend de vos ressources :

- soit elle coûte moins de 1 € par jour par personne,
- soit elle ne vous coûte rien.

Pour savoir si vous pouvez demander la Complémentaire santé solidaire, trois possibilités :

1. vous répondez aux questions sur le [simulateur d'ameli.fr](http://simulateur.d'ameli.fr),
2. vous prenez rendez-vous avec votre caisse d'assurance maladie,
3. ou vousappelez le 3646 (service gratuit + prix appel).



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE : UNE PROTECTION ENCORE PLUS GRANDE.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE
L'accès aux soins médicaux pour tous n'a jamais été aussi simple, aussi large et aussi protecteur. Plus de 12 millions de personnes y ont droit, et vous ? Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous sur ameli.fr ou ministere-sociaux.gouv.fr pour faire une simulation.

ameli.fr

INFOS



12 / 18 ans



CET ÉTÉ, JE ME FAIS VACCINER

Évènements culturels, activités sportives, vie sociale, temps scolaire : vaincre collectivement la Covid-19 nous permettra de reprendre une vie normale au plus vite.



LE VACCIN EST TRÈS EFFICACE POUR LES JEUNES :

Efficace contre les formes graves à plus de 90% chez les adultes, l'efficacité du vaccin Pfizer approche même les 100% chez les jeunes.



SE PROTÉGÉR ET PROTÉGÉR LES AUTRES :

En plus de se protéger contre les formes graves, la vaccination limite le risque d'être infecté et aussi de transmettre le virus, notamment aux amis et à la famille. Se faire vacciner, c'est aussi protéger les personnes fragiles de son entourage



REPRENDRE AU PLUS VITE UNE VIE NORMALE :

La vaccination du plus grand nombre permettra d'atteindre le plus vite possible l'immunité collective, lorsque suffisamment de personnes sont protégées pour que le virus ne puisse plus se propager.



La vaccination contre la Covid-19 est ouverte aux jeunes **à partir de 12 ans**

TROUVEZ UN CENTRE DE VACCINATION PRÈS DE CHEZ VOUS SUR [SANTE.FR](#).

ÉTAPE 1

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Les jeunes âgés de 12 à 18 ans peuvent se faire vacciner en centre de vaccination avec le vaccin PfizerBioNTech. Pour trouver un centre près de chez vous, rendez-vous sur [Santé.fr](#).

ÉTAPE 2

TÉLÉCHARGER ET REMPLIR L'ATTESTATION

Les deux parents doivent remplir l'autorisation parentale et préciser le centre de vaccination où le rendez-vous est programmé. Pour les mineurs de 12 à 17 ans souffrant d'une pathologie à haut risque, la signature d'un seul parent est suffisante.

ÉTAPE 3

SE RENDRE AU RENDEZ-VOUS

Le jour de la vaccination, l'adolescent doit venir avec sa carte vitale (s'il en possède une) et sa pièce d'identité. La présence d'un parent pendant la vaccination de l'adolescent est recommandée.

A NOTER



CONGES DU SECRETARIAT MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du du 19 juillet au 8 août 2021 inclus.

PERMANENCE DU MAIRE

Mardi 19h00

Vendredi 19h00

Samedi 11h00

En cas de problème contactez le 03 27 67 96 58

NUMEROS UTILES

17 Police-Secours

18 Pompiers

15 SAMU

Brigade de Gendarmerie de Bavay 03 27 63 12 12

Urgences pour les personnes sourdes SMS 114

Centre anti-poison 0800 59 59 59

119 Enfance maltraitée

Planning Familial 03 27 67 00 32

Fil santé jeunes 0800 235 236

SOS MAINS 03 20 95 76 50

Informations CORONAVIRUS 0800 130 000

LES COMMERCANTS ARTISANS PROFESSIONS

STOP II

Garage de la Vieille Pierre

Tapissier Garnisseur Hervé PHILIPPE

Couvreur Patrice DAVID

Coiffure à domicile Valérie BLONDIAU

David CROIX Rénov

Coiffure à domicile L'Univers de Manon

Loca-World (location matériel de réception)

Brasserie de la Salmagne

12 rue de la Place 03 27 62 06 34

17 rue de Maubeuge 03 27 69 88 17

2 rue du 08 mai 1945 03 27 67 92 02

65 rue Aimable Liénard 03 27 63 98 01

11 rue de Binche 03 27 63 87 13

109 Rue Aimable Liénard

26 rue du Mazy 06 49 70 18 54

49 rue de Marpent 06 21 92 58 37

La Salmagne 00 32 471 63 31 21

Si vous constatez une erreur, où si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, merci de nous contacter.

CALENDRIER DES CONSULTATIONS INFANTILES

03 59 73 14 00

Le 4ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous de 14h00 à 16h00

28 JUILLET (sous réserve)

25 AOUT (sous réserve)

22 SEPTEMBRE

27 OCTOBRE

24 NOVEMBRE

22 DECEMBRE

Chaque consultation est assurée par un médecin et une puéricultrice.



MEDECIN ET PHARMACIE DE GARDE

Consultation médicale de garde (Médi'Ligne 59) au Centre Hospitalier de Sambre Avesnois les soirs, week-ends et jours fériés 03 20 33 20 33

SERVIGARDES au 0 825 74 20 30 (0.15euros/min) vous orientera vers la pharmacie de garde la plus proche.

Contacter le commissariat de police de Maubeuge avant de vous déplacer : 03 27 69 17 17